

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Service de la gestion et de la planification immobilière

Direction de la gestion et de la planification immobilière

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30** à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : BI-00125-2

Descriptif : Travaux pour une nouvelle infrastructure électrique pour le réseau de télécommunication au Biodôme de Montréal

Date d'ouverture : mardi le 25 juin 2019

Dépôt de garantie : 10% de la valeur de la soumission

Renseignements : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 06 juin 2019 sur SEAO

Visite obligatoire : Non, les visites ne sont pas obligatoire mais le soumissionnaire peut en faire la demande à sa discrétion selon l'horaire suivant : 13h30 et 15h00. Les visites non obligatoire se dérouleront du 10 juin au 22 juin 2019. La date limite pour prendre rendez-vous est le 20 juin 2019 à 16h00 à l'adresse courriel suivante : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le *06 juin 2019*

Le greffier de la Ville,

Yves Saindon, avocat

Journaux de publication : Le Devoir_X_ Autre à préciser* : _____

Système à deux enveloppes : oui _____ non ___X___

Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ? _____

